



Ordre du Jour

1. Présentation du projet de réaménagement et de sécurisation du carrefour Gay Lussac/ St Jacques par les services de la voirie et des déplacements (projet Budget participatif 2017)

2. Présentation du processus d'élaboration d'un Plan Climat pour le 5e arrondissement

3. Divers.

1. Présentation du projet de réaménagement et de sécurisation du carrefour Gay Lussac / St Jacques par les services de la Voirie et des Déplacements

La réunion a pour objet de pouvoir discuter de tous les aménagements possible pour le carrefour, au-delà des propositions formulées dans le cadre du Budget participatif. Les problématiques sont les suivantes : une traversée très longue de la rue Gay-Lussac, ce qui la rend dangereuse notamment pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer ; le masquage du feu de signalisation par les bus à l'arrêt, qui peut entraîner son franchissement au rouge, le trottoir trop étroit rue Gay-Lussac et le manquement de signalisation des feux tricolores.

Il est proposé de raccourcir les traversées piétonnes et de déplacer l'arrêt de bus afin qu'il soit situé avant le feu tricolore qui serait alors mis sur une potence et donc plus visible pour les voitures. Attache a été prise avec la RATP à ce sujet. Il est également envisagé de déplacer la traversée piétonne qui est face à l'école afin de pouvoir retirer la double rangée de barrières pour dégager la totalité du trottoir tout en protégeant les enfants qui sortiront.

Questions des administrés

-  *De nombreuses demandes sont formulées en faveur d'une meilleure synchronisation des feux de circulation afin de désengorger la rue Saint Jacques.* Mme CAPPE, Cheffe de la Section Territoriale de Voirie assure qu'une analyse technique sera menée en ce sens. Ainsi que pour la création d'un contre-sens vélo à l'angle avec la rue Pierre et Marie Curie.

2. Présentation du processus d'élaboration d'un Plan Climat pour le 5e arrondissement

Les élus parisiens ont voté cette semaine le Plan Climat à l'échelle de Paris. La Maire du 5^e et les Élus ont souhaité en parallèle développer une démarche à l'échelle de l'arrondissement. Pour débiter cette réflexion, un cycle de conférences a eu lieu : biodiversité et le changement climatique à Paris et dans le 5^e, l'économie circulaire à Paris et dans le 5^e, et, enfin, l'agriculture urbaine sur les toits.

L'idée est que tous les habitants du 5^e se saisissent de cette question et soient force de propositions. Pour participer à cette démarche locale, vous avez à votre disposition à la fois des *flyers* mais également une adresse mail : unplanclimatpourle5@gmail.com, et des bulletins d'inscription disponibles en mairie. Trois thématiques de travail ont été identifiées et vont être portées : la rénovation thermique des bâtiments, l'implication des écoles dans l'application du label « Éco École » afin de sensibiliser les plus jeunes à cette démarche et les déplacements axés sur la circulation douce. Enfin, il a été demandé que soit pris en compte les objectifs du Plan Climat du 5^e dans les travaux de restructuration de la mairie.

3. Questions diverses

- ❖ *Végétalisation des toits de Paris.* La Ville a lancé des appels à projets qui ont débouché sur la végétalisation du toit de la Maison des associations avec une association. Un autre projet en cours est celui de la végétalisation d'une partie de la toiture de Paris 1. Néanmoins, beaucoup de bâtiments ne sont pas capables de supporter des masses importantes, or la terre humide est relativement dense.
- ❖ *L'avenir du Val-de-Grâce.* Il a été établi à l'heure actuelle que ce qui va remplacer l'hôpital doit avoir une vocation de santé publique. Il y a actuellement trois projets sur la table. Celui qui se démarque est porté par l'État et consisterait à regrouper une partie de l'INSERM, de l'administration qui s'occupe des autorisations de mise sur le marché, des laboratoires de recherche, et des start-up. Le projet doit être validé par le ministère des Comptes publics, les Domaines, et le ministère de la Santé. La Maire a insisté auprès des différents acteurs impliqués pour que l'on ne surélève pas et que l'on garde la coque actuelle de l'hôpital. La deuxième exigence concerne les jardins qu'elle souhaite voir ouverts aux Parisiens.

La séance est levée.